



**Pour l'amélioration des pensions !
Pour le maintien des régimes existants et de nos droits!
Toutes et tous mobilisé-es et déterminé-es pour le retrait
du projet de réforme de notre système de retraite !
En grève ce jeudi 5 décembre !**

Depuis 1993, ce ne sont pas moins de 4 réformes de retraite qui nous ont été imposées, sous prétexte de déficit, par les gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays. Aujourd'hui, en plus de cet argument, le Président de la République tente de justifier une 5^{ème} réforme sous couvert d'égalité des salariés/agents, de justice et de simplification.

Mais le « système de retraites universel par points » présenté par le gouvernement n'est ni juste ni simple. En effet, avec ce dispositif, il sera impossible de connaître le montant et l'évolution de sa pension sachant que depuis 1993, les pensions ont déjà perdu 37 % par rapport au salaire moyen.

Avec le système actuel, dans les « régimes de base », les prestations sont connues à l'avance, nous maîtrisons l'âge de départ et nous connaissons le montant de pension parce qu'il est calculé sur les 25 meilleures années de carrière ou les 6 derniers mois pour les fonctionnaires.

Avec le « système de retraites universel par points » voulu par le Président de la République, seules les conditions seraient connues, la pension serait calculée suivant les points accumulés tout au long de la carrière, sans pour autant tenir compte des périodes de chômage, de maternité ou de maladie... De plus, c'est bien le gouvernement qui déciderait de la valeur du point de retraite. Avec ce système, la perte sur la pension pourrait atteindre 30 % en moyenne.

Les organisations syndicales CGT, FO FSU, Solidaires et UNSA des Ardennes réaffirment leur opposition à cette nouvelle contre-réforme. Elles entendent porter leurs revendications avec l'objectif de défendre et améliorer le système de retraite par annuités, par répartition solidaire et, avec lui, l'ensemble de notre système de protection sociale assis sur les cotisations sociales.

Nous revendiquons :

- Le droit à la retraite dès 60 ans avec 75 % du salaire de référence**
- Un minimum au niveau du SMIC**
- L'augmentation des salaires donc des cotisations**
- L'égalité salariale entre les hommes et les femmes**
- Le maintien de la pension de réversion pour les veuves et les veufs**
- Le maintien des régimes spéciaux dont le code des pensions civiles et militaires**

...

**Rassemblement au Parc des Expositions
de Charleville-Mézières à partir de 13h30
Prises de paroles à 14h00**

Départ de la manifestation à 14h30

Arrivée prévue vers 16h30 à la Préfecture des Ardennes